SERVICE DES PORTS

Pré-inscription en escale

Publié le 30 mai 2021
Dernière modification le 22 décembre 2025

Procédure de demande d'escale

Les demandes d'escale se font exclusivement sur internet par l'intermédiaire du portail Web plaisanciers de Grand Lac (https://portail.alizee-soft.com/GRDLAC). Les inscriptions pour les escales 2026 ouvriront à partir du lundi 5 janvier 2026 à 6h00.

Vous pouvez vous connecter sur le portail **en cliquant ici** (https://portail.alizee-soft.com/GRDLAC) afin de déclarer votre intention d'escale. Une fois votre compte créé, rendez-vous dans l'onglet "*Demande d'escale*" sur la gauche puis cliquez sur "*Nouvelle demande*". Validez votre demande en ayant bien pris soin de déposer vos papiers de bateau (document obligatoire) et votre attestation d'assurance.

Une demande est à réaliser pour chaque période d'escale.

Toute demande d'escale n'est **valable que pour l'année en cours**. Il n'est possible de faire sa demande qu'à partir du 5 janvier pour l'année en cours.

Tarif et paiement

› Tarifs des escales

Le paiement de la place doit se faire dans les 15 jours suivant la réception du devis à la **Capitainerie d'Aix-les-Bains**. Après règlement, le numéro de l'emplacement sera communiqué au plaisancier. En cas de non libération de la place à la fin de la période demandée, une facture sera transmise au plaisancier selon les tarifs en vigueur.

Informations supplémentaires

Informations supplémentaires

- Le demandeur de la place d'escale doit obligatoirement être propriétaire ou co-propriétaire du batea u.
- Il n'est pas possible de réserver plusieurs places d'escales à son nom.
- Compte tenu de l'existence d'une liste d'attente importante, toutes activités de location de bateaux pour les particuliers sont strictement interdites sur les places d'escales, sous quelque forme que ce soit.

Durée d'une escale

La durée **maximale** d'une escale est fixée à **10 mois** avec obligation de libérer l'emplacement

- 1 mois entre avril et août
- 1 mois entre septembre et mars

Basse saison : de septembre à avril
Haute saison : de mai à août

GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGL OMÉRATION

1500 Boulevard Lepic
73100 Aix-les-Bains

Accueil du lun au ven :
8h30-12h00
et 13h30-17h00

04 79 35 00 51

https://grand-lac.fr/au-quotidien/grand-lac-pratique/demarches-en-ligne/ports-de-grand-lac/pre-inscription-en-escale?